

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 25 JUIN 2020**

Le vingt-cinq juin deux mille vingt à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal élus, se sont réunis au lieu ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriale (CGCT).

**PRÉSENTS** : Jean-Jacques THOMAS. Jean-Philippe PIOCELLE. Isabelle CATHELAIN. Christophe DUMOTIER. Sylvie COURTAUT. Alain VASSEUR. Lydie TRIBHOU. Mathieu SMETRYNS. Olivier MAGAIN. Florence ESCOTTE. Elisabeth PLAT. Pascal MORTELECQ. Séverine CARON.

**ABSENTS EXCUSES** : Pascale TAITINGER. Bruno CHAPON.

**PROCURATION** : Pascale TAITINGER à Jean-Jacques THOMAS.

**ORDRE DU JOUR**

---

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance.**
- 2. Approbation du compte-rendu de réunion du jeudi 13 février 2020 et du 25 mai 2020.**
- 3. Vote des subventions aux associations.**
- 4. Vote des taux d'imposition.**
- 5. Achat d'un tracteur.**
- 6. Accord de financement pour l'achat du tracteur.**
- 7. Vote du budget primitif 2020.**
- 8. Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).**
- 9. Renouvellement du contrat solutions cloud Microsoft avec l'ADICO.**
- 10. Avenant au contrat passé avec la société SARL NETTOYAGE EUROPÉEN**
- 11. Courriers divers.**

---

La séance est ouverte à 19 heures à huis clos.

**1. Désignation d'un secrétaire de séance.**

Le conseil municipal choisit pour secrétaire de séance madame Lydie BRACONNIER.

**2. Approbation du compte-rendu de réunion du jeudi 13 février 2020 et du 25 mai 2020.**

Après en avoir délibéré, les comptes rendus des réunions du 13 février 2020 et 25 mai 2020 sont approuvés à l'unanimité.

**3. Vote des subventions aux associations.**

Monsieur le Maire propose les subventions suivantes :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité;

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2019	SUBVENTIONS 2020
AMICALE DES JEUNES	5 000.00 €	5 000.00 €
AMICALE DES POMPIERS NOAILLES	250.00 €	250.00 €
ANCIENS COMBATANTS STE GENEVIEVE	200.00 €	200.00 €
AUX PETITS BUCCERIENS	1 100.00 €	1 100.00 €
GENERATIONS LOISIRS	2 500.00 €	2 500.00 €
LES ECHOS DE LABOISSIERE	500.00 €	500.00 €
LES TCHOUPINOUX	500.00 €	500.00 €
LIGUE FRANCAISE CONTRE LE CANCER	200.00 €	200.00 €
MOAT - MUTUELLE	2 446.15 €	921.32 €
P TIT BICHQUES	1 500.00 €	- €
PARALYSES DE France	200.00 €	200.00 €
RESTAURANT DU CŒUR	500.00 €	500.00 €
REZOART	1 000.00 €	1 000.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	300.00 €	300.00 €

## COMMUNE DE LABOISSIERE EN THELLE

TEMPS LIBRE	3 800.00 €	3 800.00 €
MULTI CATS	- €	300.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 996.15 €</b>	<b>17 271.32 €</b>

3

AUTORISE le maire à verser les subventions accordées aux associations;  
INSCRIT les dépenses nécessaires au budget primitif 2020.

#### 4. Vote des taux d'imposition.

Le conseil municipal après en avoir délibéré

DECIDE de maintenir les mêmes taux des contributions communales de l'année dernière

FIXE COMME SUIV : les taux;

Taxes	Taux votés
Taxe Foncière bâtie	22.01 %
Taxe Foncière non bâtie	41.23 %

Vote à l'unanimité

#### 5. Achat d'un tracteur.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal, suite de la réunion du 21 novembre 2019, il avait été décidé d'acheter un tracteur, une lame de déneigement et une balayeuse.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'effectuer ces achats en 2020 pour l'entretien de la voirie, fauchage, déneigement, entretien des chemins et balayage des caniveaux.

Il présente à cet effet les trois devis de l'entreprise LA MOTOCULTURE DE L'OISE pour un montant total de 98 800 euros Hors Taxes.

Devis n° 1125612 pour l'achat d'un tracteur pour un montant Hors Taxes de 79 000 euros.

Devis n° 22185 pour l'achat d'une lame de déneigement pour un montant Hors Taxes de 5 000 euros.

Devis n°22186 pour l'achat d'une balayeuse pour un montant Hors Taxes de 14 800 euros.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré;

**APPROUVE** l'achat du matériel telle que définie ci-dessus.

**INSCRIT** les dépenses nécessaires au budget primitif 2020.

**6. Accord de financement pour l'achat du tracteur.**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'afin de pourvoir au financement de l'achat du tracteur, il convient d'avoir recours à un financement d'un montant de 49 200.00 Euros. Il fait part d'une proposition faite par CLASS FINANCIAL SERVICES.

Le Conseil Municipal, après examen du dossier,  
DECIDE de contracter un financement auprès de CLASS FINANCIAL SERVICES d'un montant de 49 200.00 Euros, sur une durée de deux ans à un taux fixe de 1.06033% TEG annuel – Taux de crédit 0.736% - échéance annuelle – frais de dossier 240 Euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité  
DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer le présent accord de financement.

**7. Vote du budget primitif 2020.**

Le conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Maire,

Arrête l'affectation de résultats 2020 aux sommes suivantes :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT 2019		INVESTISSEMENT 2019	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2018		104 628.87 €		82 626.36 €
Opérations de l'exercice	768 610.28 €	834 119.92 €	180 836.12 €	199 441.98 €
Totaux		938 748.79 €		282 068.34 €
Résultat de clôture		<b>170 138.51 €</b>		<b>101 232.22 €</b>

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT

R001 **101 232.22 €**

RESTES A REALISER

RAR 20 000.00 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

170 138.51 €

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE  
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE BP  
2020

1068 55 916.78 €

R002 **114 221.73 €**

Arrête le budget primitif 2020 aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	917 719.97 €	803 498.24 €
REPORT	RESULTAT DE FONCT. REPORTE		114 221.73 €
TOTAL		917 719.97 €	917 719.97 €

SECTION D'INVESTISSEMENT		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT	259 273.48 €	178 041.26 €
RAR	RESTES A REALISER	20 000.00 €	
REPORT	RESULTAT D'INVT. REPORTE		101 232.22 €
TOTAL		279 273.48 €	279 273.48 €

<b>TOTAL DU BUDGET 2020</b>	<b>1 196 993.45 €</b>	<b>1 196 993.45 €</b>
-----------------------------	-----------------------	-----------------------

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**DECIDE** de l'adopter à l'unanimité.

### 8. Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE les membres de la commission communale des impôts directs comme suit, sachant que l'ordre des personnes indiquées sur la liste n'a qu'une valeur indicative. Il ne préjuge pas des personnes qui seront désignées commissaires titulaires ou suppléants par le directeur départemental ou régional des finances publiques;

Le Maire étant membre de droit de la CCID ne sera pas mentionné dans les personnes proposées ci-dessous.

1	M.	PIOCELLE	JEAN-PHILLIPPE
2	MME	CATHELAIN	ISABELLE
3	M.	DUMOTIER	CHRISTOPHE
4	MME	COURTAUT	SYLVIE
5	M.	VASSEUR	ALAIN
6	MME	TRIBHOU	LYDIE
7	M.	SMETRYNS	MATHIEU
8	MME	TAITINGER	PASCALE
9	M.	MAGAIN	OLIVIER
10	MME	ESCOTTE	FLORENCE
11	M.	CHAPON	BRUNO

## COMMUNE DE LABOISSIERE EN THELLE

---

12	MME	PLAT	ELISABETH
13	M.	MORTELECQ	PASCAL
14	MME	CARON	SEVERINE
15	MME	MAILLART	LILLIANE
16	M.	PICARD	JEROME
17	M.	VIGNERON	RICHARD
18	MME	RUFIN	AGNES
19	M.	BREEMERSCH	ANDRE
20	M.	LEDRU	DANIEL
21	M.	THOMASSIN	VINCENT
22	MME	PORRON	JANINE
23	MME	MAGNIN	CLAUDINE
24	M.	LALOUETTE	RODOLPHE

### **9. Renouvellement du contrat solutions cloud Microsoft avec l'ADICO.**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de renouveler le contrat Solutions Cloud Microsoft avec l'association ADICO.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le renouvellement de contrat avec l'ADICO pour une durée de quatre ans.

### **10. Avenant au contrat passé avec la société SARL NETTOYAGE EUROPEEN.**

Monsieur le Maire présente dans le cadre du contrat passé avec la société NETTOYAGE EUROPEEN un 1<sup>er</sup> avenant pour l'entretien du groupe scolaire.

Il rappelle que la collectivité avait signé un contrat avec cette société de nettoyage en date du 21 juin 2019 et à notre demande, la société NETTOYAGE EUROPEEN a adapté ses services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 auprès de la société NETTOYAGE EUROPEEN pour l'entretien du groupe scolaire.

**INSCRIT** les crédits nécessaires au Budget 2020.

### **11. Courriers divers.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'après examen de notre demande de subvention auprès du Conseil Départementale de l'Oise pour l'achat de la lame de déneigement, notre dossier est complet et qu'à ce titre cet accusé de réception vaut dérogation et que nous pouvons engager la dépense.

## COMMUNE DE LABOISSIERE EN THELLE

---

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier des associations Papycar et RéZoArt nous informant de l'annulation de la course de caisse à savon qui était prévu le 13 septembre 2020.

Monsieur le Maire donne lecture du jugement rendu par le tribunal administratif.

Monsieur le Maire fixe la prochaine date de la commission administrative du CCAS au jeudi 2 juillet 2020 à 18 heures.

Monsieur Olivier MAGAIN, conseiller municipal sollicite le local vide derrière la cour du préau de l'école maternelle, afin d'y stocker le matériel de l'association les joyeux Buccériens.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H50

**Le Maire,**

**Jean-Jacques THOMAS**

Jean-Jacques THOMAS	
Jean-Philippe PIOCELLE	
Isabelle CATHELAIN	
Christophe DUMOTIER	
Sylvie COURTAUT	
Alain VASSEUR	

## COMMUNE DE LABOISSIERE EN THELLE

---

Lydie TRIBHOU	
Mathieu SMETRYNS	
Pascale TAITINGER	
Olivier MAGAIN	
Florence ESCOTTE	
Bruno CHAPON	
Elisabeth PLAT	
Pascal MORTELECQ	
Séverine CARON	